



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 79752

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la situation du réacteur EPR de Flamanville, dont l'évolution des coûts est particulièrement alarmante. Les travaux entourant la construction de ce réacteur ont en effet pris presque cinq années de retard et les coûts ont triplé, estimés aujourd'hui à près de 9 Mds d'euros. Sachant que l'État français est actionnaire à plus de 85 % d'EDF et d'Areva, la représentation nationale et les contribuables ont le droit d'en savoir davantage sur l'avenir d'un tel projet, dont les pertes abyssales sont comblées par de l'argent public. Sans compter que l'arrêt de ces travaux aurait un impact énorme sur l'emploi, les chiffres à l'export et la crédibilité de la filière nucléaire française. De plus, il a été annoncé très récemment qu'une étude de l'Autorité de la sécurité nucléaire avait détecté une forte anomalie dans la cuve principale, dont le coût du remplacement sonnerait probablement le glas de ce projet. Sachant l'importance stratégique d'un tel projet pour la filière nucléaire française, la décision qui sera prise sera lourde de conséquences. Aussi elle souhaite connaître les intentions du ministère et du Gouvernement quant à la poursuite de ce projet et à l'amortissement des coûts engagés.

Texte de la réponse

La fin de l'année 2014 et l'année 2015 ont été marquées par l'annonce de plusieurs anomalies sur le chantier du réacteur pressurisé européen (EPR) de Flamanville, concernant notamment la cuve du réacteur et certaines soudures. Des analyses et des études sont en cours afin d'apporter une réponse adéquate à ces anomalies. L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) et son appui technique l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) se prononceront dans un second temps sur la validité des mesures proposées par les industriels. Concernant la cuve, Areva devrait soumettre à l'IRSN les résultats de ses programmes d'essais d'ici l'automne. Compte tenu de la complexité du dossier, l'analyse des résultats par l'IRSN prendra du temps et il ne devrait pas rendre ses conclusions avant la fin de l'année 2015. Les risques d'anomalies et de retards sont inhérents aux chantiers de l'envergure et de la complexité de celui de l'EPR de Flamanville. A ce stade, les industriels se montrent confiants dans les procédés proposés pour corriger ces anomalies, mais ils doivent encore apporter à l'ASN toutes les démonstrations utiles de leur validité. Le Gouvernement restera quant à lui vigilant à la tenue des délais sur ce chantier important, dont il tirera les enseignements et le retour d'expérience pour mener sa politique énergétique dans les années à venir. La politique énergétique du Gouvernement a été définie dans le projet de loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 22 juillet dernier. Le projet de loi propose une évolution vers un mix plus équilibré. Elle ne vise toutefois pas à opposer les énergies les unes aux autres et ne remet pas en cause l'importance de l'énergie nucléaire, qui constitue un atout pour la compétitivité économique du mix électrique français. Le programme EPR sera mené à son terme, mais le projet de loi institue un plafonnement à son niveau actuel de la capacité nucléaire installée. Elle prévoit également que la stratégie énergétique française devra respecter l'objectif de 50 % de nucléaire dans la production électrique à l'horizon 2025.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79752

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3722

Réponse publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6496